



Sainte Foy les Lyon, le 03 décembre 2019

ASSOCIATION 1118020 janvier 2019

FFPJP – 2129 –

Agr Jeunesse et Sport : 69.11.1459

Objet : Compte Rendu de la réunion de bureau du 25 novembre 2019

Membres Présents : Manuel BIECO, Isabelle Bouvier, Alain BOUVIER, Emmanuel TEYSSIER, Murielle ANDRE, Raoul BUDILLON, José Pinto, Henri SANVISEN (président d'honneur)

Absent excusé : Jean-Marie LHERICEL, Jason SALVELBERG

Bienvenue aux nouveaux membres dont les candidatures ont été acceptées lors de la dernière assemblée générale à savoir : Isabelle Bouvier, Alain BOUVIER, José Pinto, Jean-Marie LHERICEL, Jason SALVELBERG

✓ **Composition du bureau**

- Président : Manu BIECO
- Vices présidents : Emmanuel TEYSSIER, Alain BOUVIER
- Secrétaire : Alain BOUVIER
- Secrétaire adjoint : Murielle ANDRE
- Trésorière : Isabelle BOUVIER
- Trésorier adjoint : Raoul BUDILLON

✓ **Administratif**

- Plusieurs courriers sont à préparer pour informer différents organismes (préfecture, assurance, banque, comité du Rhône de pétanque) des changements dans la composition du bureau.
- Rendez-vous à prendre pour modifications des signatures à la banque.
- Un rangement et une réorganisation des armoires du siège est à faire. Ceci se déroulera un samedi matin. La date reste à définir.

Sainte Foy Pétanque 96 avenue Georges CLEMENCEAU 69110 Sainte Foy lès Lyon

[blog : sainte-foy-petanque.fr](http://blog:sainte-foy-petanque.fr)

[Mel : saintefoypetanque@gmail.com](mailto:saintefoypetanque@gmail.com)

✓ **Réponses au courrier de Toni Martorana**

- Suivant les statuts du club, la durée d'un mandat est de 4 ans. Son renouvellement se fait lors de l'assemblée générale. Pour information l'ensemble des mandats sera à renouveler fin 2020.
- Possibilité d'ouverture du Karo le mardi après un lundi férié. Ceci se fera suivant la disponibilité des membres du bureau.
- Concernant la prise en compte des résultats réalisés avec des partenaires d'autres clubs, le bureau rappelle qu'il est pratiquement impossible de gérer les résultats individuels de chacun. Pour les récompenses, le nombre de points maxi pris en compte est de 50.

✓ **Manifestations festives**

- Galette des rois le 10 janvier.
- Repas du club le 18 janvier au B-Bleue
 - Participation 20 euros pour les sociétaires, 40 euros pour les invités.
- Choucroute le 7 mars.

✓ **Manifestations sportives organisées par Sainte-Foy Pétanque**

- Pré qualificatif championnat du Rhône Triplette 18 avril.
- Pré qualificatif championnat du Rhône Triplette Promotion 16 mai.

Pour le Bureau,

Alain BOUVIER, Secrétaire du club